



RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00761

Numéro SIREN : 803 508 183

Nom ou dénomination : A.L.M.

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2017 sous le numéro de dépôt 5520

① BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS ALM		5 RUE DU 19 MARS 1962		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		60160 MONTATAIRE				
Numéro SIRET *		8 0 3 5 0 8 1 8 3 0 0 0 1 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 11		
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
		30062016		30062015		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	10 100	030	5 548	
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044	10 100	048	5 548	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	65 415	070	65 415	34 261
		072	25 550	074	25 550	361
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	20 968	086	20 968	3 855
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	111 933	098	111 933	38 477
	Total général (I + II)	110	122 033	112	5 548	116 485
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000	122	2 000	
	Ecart de réévaluation	124		126		
	Réserve légale	126	200	128		
	Réserves réglementées*	130		132		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		133		
	Report à nouveau	134	7 102	136		
	Résultat de l'exercice	136	23 343	138	7 302	
	Provisions réglementées	140		142		
	Total I	142	32 645	144	9 302	
	Provisions pour risques et charges	154		156		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		158		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		166		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	47 687	168	31 435	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	36 153	172	13 919	
	Produits constatés d'avance	174		176		
Total III	176	83 840	178	45 354		
Total général (I + II + III)	180	116 485	182	54 656		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	189	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Certifié Conforme.

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SAS ALM**Néant ☐**A - RESULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
30062016Exercice N-1 clos le
30062015

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N clos le 30062016	Exercice N-1 clos le 30062015
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	214	
		218	325 574
			94 598
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222	
	Production immobilisée *	224	
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues	226	
	Autres produits	230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	325 575
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	
	Variation de stock (marchandises) *	236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	157 125
			59 542
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	244	(10)
			1 924
	Rémunérations du personnel *	250	115 706
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	18 390
	Dotations aux amortissements *	254	4 769
			4 321
	Dotations aux provisions	256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	262	222
	Total des charges d'exploitation (II)	264	296 202
			85 724
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	29 373
			8 874
	Produits financiers (III)	280	
	Produits exceptionnels (IV)	290	6 000
	Charges financières (V)	294	
	Charges exceptionnelles (VI)	300	8 503
			90
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	3 526
			1 482
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	23 343
			7 302
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	23 343
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles*	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	2 026
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248
			45
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997	
Déductions	Entrepris nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)
	Divers* quaterdecies	345	Investissements outre-mer
Déficits	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)	655	
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS	352	23 507
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		
	RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS	370	23 507

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ALM**

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 600	444		446	1 600				
	Installations générales, agencements divers	450	6 000	452		454		456	6 000				
	Matériel de transport	460	14 500	462		464	12 000	466	2 500				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490	20 500	492	1 600	494	12 000	496	10 100				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534	536	536	536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 200	542	1 500	544		546	2 700				
	Matériel de transport	550	3 121	552	2 733	554	3 542	556	2 313				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570	4 321	572	4 769	574	3 542	576	5 548				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1	12 000	3 542	8 458	6 000	(2 458)								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	12 000	580	3 542	582	8 458	584	6 000	586	(2 458)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).										591			
TOTAL					596	(2 458)	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SAS ALMNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	22 595
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Bilan certifié conforme à l'original



*Société ALM,
SARL au capital de 2 000.00 €,
Siège social 5 RUE DU 19 MARS 1962 MONTATAIRE (60160),
Numéro d'identification 803 508 183 R.C.S Compiègne,*

Les associés de la SARL ALM au capital de 2 000.00 €, divisé en 100 parts sociales de 20 € chacune, se sont réunis au siège social, le 15 décembre 2016 à 15h30, en assemblée générale ordinaire (AGO) sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Étaient présents:

- Madame CINGI (Epouse OZAYDIN) Ebru née le 29 juin 1983 à Elbistan en Turquie, de nationalité Française, domiciliée 5 rue du 19 mars 1962 à MONTATAIRE (60160), titulaire de 50 actions, acquise à la création.
- Monsieur OZAYDIN Tevfik né le 20 juillet 1982 à Bakirkoy en Turquie, de nationalité Française, domicilié au 5 rue du 19 mars 1962 à MONTATAIRE (60160), titulaire de 50 actions, acquise à la création..

L'assemblée est présidée par Madame CINGI (Epouse OZAYDIN) Ebru , la présidente de la SAS.

La présidente constate que les actionnaires présents ou représentés représentent plus de la moitié des actions et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

- les statuts de la société;
- les récépissés des lettres recommandées de convocation;
- le rapport de gestion;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2016 et l'affectation du résultat.

La lecture est donnée du rapport de gestion du gérant

E. O T. O

La discussion est ouverte:

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour:

Première résolution : Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir entendue la lecture du rapport de gestion, approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice,

Année	Résultat Comptable	Résultat Fiscal
2016	23 343.40 €	23 507 €

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité par l'ensemble des associés.

Deuxième résolution : Affectation du résultat

Compte tenu de Résultat Comptable de l'exercice s'élevant à 23 343.40 € l'assemblée décide de procéder aux affectations suivantes:

- Au poste « report à nouveau », soit 23 343.40 euros.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité par l'ensemble des associés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par l'ensemble des associés présents à l'assemblée.

Signatures

Mme CINGI (Epouse OZAYDIN) Ebru
Présidente

Monsieur OZAYDIN Tevfik
actionnaire



E.O . T.O

*Société ALM,
SARL au capital de 2 000.00 €,
Siège social 5 RUE DU 19 MARS 1962 Montataire (60160),
Numéro d'identification 803 508 183 R.C.S Compiègne,*

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT CLOS LE 30 juin 2016

L'Assemblée générale, sur la proposition du gérant, décide d'affecter les bénéfices et déficits de l'exercice comme suit :

Résultat comptable : 23 343.40 €

- Au poste « report à nouveau », soit 23 343.40 €.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 décembre 2016

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT CLOS LE 30 juin 2016

L'Assemblée générale, sur la proposition du gérant, décide d'affecter les bénéfices et déficits de l'exercice comme suit :

Résultat comptable : 23 343.40 €

- Au poste « report à nouveau », soit 23 343.40 € .

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le gérant.

